

Vous avez des propositions d'emploi ?

Vous souhaitez également découvrir notre établissement ?

i Centre **Jean-Pierre TIMBAUD**
(Service Communication)
60 rue de la République
93108 MONTREUIL CEDEX

 contact@jptimbaud.fr

 01 48 18 22 13 ou 14

 01 48 18 22 00

 www.jptimbaud.fr



Réadaptation professionnelle
Centre de Rééducation Professionnelle/
École de Réadaptation Professionnelle
et/ou Centre de Pré Orientation

Cette marque prouve la conformité à la norme NF X 50-780 (Partie 1 et/ou 2) et au règlement de certification NF 370, et garantit que la qualité de l'accueil, des informations fournies, de l'accompagnement médico-psychosocial et pédagogique des personnes en situation de handicap, de la formation et/ou de la formation et l'analyse de la satisfaction des bénéficiaires sont contrôlés régulièrement par AFNOR Certification 11, rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex



Le Centre **Jean-Pierre Timbaud** est un établissement de l'**Association Ambroise Croizat**
www.aac-siege.org



Accès

Méto ligne 9 : Porte de Montreuil
Méto ligne 1 : Saint-Mandé
Tram T3 : arrêt Porte de Montreuil
Périphérique Est : sortie Porte de Montreuil
Station Vélib' en face de l'établissement
Bus : 215 & 351

Centre Jean-Pierre Timbaud

Entreprises,
vous recherchez des personnes
qualifiées pour un stage ?

PLANNING 2020
DES STAGES
EN MILIEU PROFESSIONNEL

Nos stagiaires
sont prêts à mettre leurs
compétences à votre
service

LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

Une réponse à la reconversion
des personnes en situation de handicap

NOTRE MISSION

Le Centre Jean-Pierre Timbaud est un Centre de Réadaptation Professionnelle et sociale (CRP). Sa mission est de permettre aux personnes reconnues en qualité de **travailleur handicapé (RQTH)** et licenciées pour inaptitude médicale, de se réinsérer professionnellement et socialement par l'apprentissage d'un nouveau métier compatible avec leur situation de santé.

DES FORMATIONS QUALIFIANTES

Depuis 1984, le Centre Jean-Pierre TIMBAUD dispense des formations qualifiantes sanctionnées par un titre professionnel délivré par le Ministère en charge de l'Emploi, dans les secteurs du **Tertiaire administratif** et des **Télécommunications & Industrie**.

Les formations proposées sont de trois niveaux :

- Niveau III (BTS)
- Niveau IV (Baccalauréat ou Brevet de technicien)
- Niveau V (BEP ou CAP)

À l'issue de leur formation, les stagiaires ont acquis des compétences qui répondent aux attentes des entreprises. Le recrutement de ces stagiaires vous permet **de remplir avantagusement les obligations légales d'emploi de travailleurs handicapés**.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

Placé au coeur du dispositif de formation, le stagiaire bénéficie d'une pédagogie destinée au public adulte, qui s'appuie sur le projet individuel et la réalité des situations des stagiaires. Ces derniers sont plongés très tôt dans la (re) découverte du monde professionnel et de son environnement : tout est prétexte pour recréer les conditions et les contraintes de l'entreprise.

Nos formations sont dispensées par des formateurs certifiés justifiant d'une expérience professionnelle

avérée de 5 ans minimum. Toutes et tous sont titulaires d'un titre ou diplôme de niveau supérieur à celui enseigné. Nos plateaux techniques sont constamment remis à niveau afin d'être en adéquation avec l'environnement professionnel.

LES PÉRIODES DE STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Durant la formation, nos stagiaires doivent effectuer des stages en entreprise. En les accueillant pour des périodes allant de **1 à 8 semaines** (stages conventionnés dans le cadre de la loi 2005-102 du 11 février 2005), vous leur permettrez de devenir les professionnels que vous recherchez.

Pour rappel, **ces stages sont pris en compte pour le calcul de la contribution versée à l'AGEFIPH**.

PLANNING 2020 DES STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

(Sous réserve de modifications, n'hésitez pas à nous contacter)

PÔLE TÉLÉCOMMUNICATIONS & INDUSTRIE

Électricien-ne d'Installation et de Maintenance des Systèmes Automatisés

- 16/11 au 18/12/2020 1^{re} période

Technicien-ne de Maintenance Industrielle

- 24/02 au 03/04/2020 1^{re} période
- 09/11 au 18/12/2020 2^e période

Technicien-ne Réseaux et Télécommunications d'Entreprise

- 17/02 au 03/04/2020 1^{re} période
- 04/11 au 23/12/2020 2^e période

Technicien-ne Supérieur-e Système et Réseaux

- 13/04 au 05/06/2020 2^e période

PÔLE TERTIAIRE ADMINISTRATIF

Technicien-ne en Comptabilité et Gestion avec Informatique appliquée

- 03/02 au 27/03/2020 2^e période
- 14/04 au 13/05/2020 1^{re} période
- 18/05 au 10/07/2020 2^e période

Gestionnaire de Paie

- 02/03 au 31/03/2020 1^{re} période
- 05/10 au 30/11/2020 2^e période

Secrétaire Assistant-e

- 09/11 au 18/12/2020 1^{re} période

Secrétaire Assistant-e Médico-Social-e

- 20/01 au 28/02/2020 1^{re} période
- 28/09 au 20/11/2020 2^e période

Employé-e Administratif-ve et d'Accueil - Dispositif Aménagé

- 06/01 au 14/02/2020 2^e période
- 25/05 au 26/06/2020 1^{re} période

Employé-e Administratif-ve et d'Accueil

- 14/04 au 15/05/2020 1^{re} période
- 14/04 au 22/05/2020 2^e période
- 02/11 au 04/12/2020 2^e période
- 24/12 au 22/01/2020 2^e période

Notre établissement est également habilité à percevoir la **Taxe d'Apprentissage**.